

de déposer sur le bureau de la Chambre la lettre du premier ministre aux premiers ministres des provinces en vue de la convocation d'une conférence sur l'habitation et les sujets connexes le 11 décembre, afin que les députés puissent voir en quoi consiste l'ordre du jour prévu?

L'hon. M. Nicholson: J'en parlerai volontiers avec le premier ministre, mais il conviendrait peut-être mieux, je pense, d'attendre que celui-ci reçoive quelques réponses.

M. David MacDonald (Prince): Monsieur l'Orateur, vu que les grandes municipalités doivent assumer quelque responsabilité à l'endroit du logement, le ministre du Travail pourrait-il nous dire si elles seront représentées lors de cette conférence de décembre?

L'hon. M. Nicholson: Monsieur l'Orateur, il appartiendrait, je pense, aux chefs des gouvernements provinciaux de prendre une décision là-dessus, car les municipalités relèvent des provinces. Une invitation a été faite aux premiers ministres des dix provinces auxquels on a demandé d'amener les gens qui, à leur avis, peuvent les conseiller et faire un apport à la discussion.

LE COMMERCE

LE BLÉ—LE MAINTIEN DE L'ÉCHELLE DES PRIX ET L'ARRANGEMENT INTERNATIONAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre du Commerce au sujet de l'Arrangement international sur les céréales de 1967 qu'il a déposé à la Chambre avant-hier? Étant donné que l'Arrangement n'entrera pas en vigueur, même s'il est sanctionné, avant le 1^{er} juillet 1968, existe-t-il un addenda ou une entente écrite entre les signataires offrant au ministre la même assurance qu'il a donnée à la Chambre en mai dernier, lorsqu'il a déclaré que l'échelle des prix qui figure dans l'accord serait respectée jusqu'à son entrée en vigueur?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Non, monsieur l'Orateur, mais le député sait que le gouvernement a pris les dispositions voulues, afin d'assurer à la Commission canadienne du blé le prix minimum de \$1.95½ pour le blé n° 1 du Nord.

M. Douglas: Question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Lorsque le ministre nous a assurés que le tarif resterait inchangé pendant les onze mois au cours desquels aucun accord

[M. Lewis.]

ne serait en vigueur, se fondait-il sur une convention verbale entre les signataires ou n'exprimait-il qu'un bel espoir?

L'hon. M. Winters: Je ne pense pas avoir exprimé de bel espoir ni avoir parlé de convention verbale. J'ai dit qu'en général les prix suivraient le jeu du marché.

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question supplémentaire à poser au ministre. Dois-je entendre, alors, que le gouvernement compte permettre que le blé se vende sur les marchés mondiaux à des prix inférieurs aux prix minimums?

L'hon. M. Winters: Oui, s'il le faut pour tenir tête à la concurrence internationale. J'espère que cela n'arrivera pas trop souvent, mais si le cas se présente, la différence sera versée à la Commission du blé, comme je l'ai expliqué.

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

A PROPOS DU RETOUR DES TROUPES CANADIENNES DE CHYPRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Peut-il dire à la Chambre s'il croit que la situation à Chypre est telle qu'on peut espérer le retour de nos troupes à la fin de l'année, lorsque l'entente sera terminée?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être étudier cette question et y donner une réponse demain.

[Traduction]

LA GENDARMERIE ROYALE

PRÉSUMÉE VENTE DE MARIJUANA PAR DES INSOMIS DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au solliciteur général. Il s'agit d'une importante question, qui concerne l'hygiène mentale des Canadiens. A-t-il exigé de la Gendarmerie royale un rapport complet au sujet des dires de gens avisés d'après lesquels des insomnis des États-Unis s'adonneraient au trafic de la marijuana? Sinon, est-il disposé à exiger un tel rapport de la Gendarmerie et à le communiquer à la Chambre des communes?